



Rapport synthétique du CA 2023 et du BP 2024

1 -Présentation de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes a été créée en 2002 et poursuit son processus de développement depuis par des transferts réguliers de compétences et par des programmes d'investissement et de développement économique.

Elle est composée de cinq communes (Beaucaire, Bellegarde, Fourques, Jonquières-Saint-Vincent et Vallabrègues) pour une population totale de 31 703 habitants (population totale au 01/01/2024) , soit + 0.75 % par rapport à 2023

Outre les compétences obligatoires (Aménagement de l'espace communautaire, Développement économique, GEMAPI, gens du voyage et la Collecte et le traitement des déchets ménagers) la Communauté de Communes exerce également les compétences politique du logement, Tourisme, Infrastructures portuaires, Propreté Urbaine, Patrimoine, Musée, Ville d'Art et d'Histoire, Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s et Lieux d'Accueil Parents Enfants, Randonnées, Pistes Cyclables, Eclairage Public, Voirie d'intérêt communautaire, équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire , Réseau très haut débit, Maison France Services, Maisons Médicales, etc..

Le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) 2023 est de 41.11 %.

A noter qu'il était de 38,41 % en 2015, 40,57 % en 2020 , 40.99 % en 2021, 41.08 % en 2022.

2 - Situation de la dette au 01.01.2024

Les encours de dette et profil d'extinction sont les suivants :

Domitia Beaucaire	296 600 €	Soldé 2025,
Port	411 916 €	1 ^{ère} baisse de l'annuité en 2026 et solde en 2038. En fin de concession la totalité de la charge de la dette aura été remboursée ou provisionnée.
Environnement	1 170 034€	En cours, diminution de la charge à compter de 2028
Siège	17 996 558 €	
Emprunts garantis	7 624 299 €	Garanties au titre de la compétence logement.

		Compte tenu de la durée des prêts, cet encours de dette a une extinction longue (2065)
--	--	----------------------------------------------------------------------------------------

La totalité des emprunts de la CCBTA est scoriée GISSLER 1A soit absence de taux structurés, d'emprunts toxiques, risques de change...

3 - Situation de la Communauté de Communes en termes de ressources humaines

La CCBTA compte 73 agents publics dans ses effectifs, 59 fonctionnaires et 14 contractuels (12 CDD et 2 CDI). Un fonctionnaire occupe un poste à temps non complet (28/35ème) et un contractuel (28/35ème).

Au 01.01.2024, la répartition des postes pourvus par catégorie hiérarchique est la suivante :

La catégorisation est la suivante	01/01/2024	01/02/2023	01.01.2022	01.01.2021
Cadre A Administrateur territorial DGS	1	1	1	1
Cadre A Attaché/Ingénieur/EJE (dont 7 contractuels)	11	10	8	7
Cadre B Rédacteur/ Technicien/assistant de conservation du patrimoine	9	9	7	6
Cadre C	52	49	52	56
TOTAL	73	69	68	70

4 - Orientations en matière de fiscalité, tarification, subventions, attribution de compensation et Dotation de solidarité communautaire

Le taux unique de CFE (ex Taxe Professionnelle) est de 33,22 % depuis la création de la Communauté de Communes en 2002. Il est proposé de laisser ce taux à ce niveau.

La taxe d'habitation a été affectée à la CCBTA en 2011, avec un taux de 10,44 %. Depuis ce taux n'a pas évolué, elle ne concerne plus que les résidences secondaires

La taxe foncière bâtie et la taxe GEMAPI en vue de financer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations n'ont pas été instituées par la CCBTA.

La taxe foncière non bâtie additionnelle a été transférée à la CCBTA en 2011 au taux de 2,73 %. Et ce taux n'a pas évolué depuis.

5 - Présentation agrégée des budgets lors du CA 2023 :

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	28 167 091,82	20 108 598,56	5 608 396,56	2 450 096,70
RECETTES	28 167 091 82	15 970 128 66	2 295 585 30	9 901 377 86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	36 476 045,37	29 907 188,63	0 00	6 568 856,74
RECETTES	40 708 994 89	39 256 311 59	0 00	1 452 683 30
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	64 643 137,19	50 015 787,19	5 608 396,56	9 018 953,44
TOTAL GENERAL DES RECETTES	68 876 086,71	55 226 440,25	2 295 585,30	11 354 061, 16

6 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

PRESENTATION AGREGEE DES BP	
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	18 695 673,03
RECETTES	18 695 673,03
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	30 989 077,72
RECETTES	36 152 684,14
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	49 684 750,75
TOTAL GENERAL DES RECETTES	54 848 357,17

7 - Bilan 2023 du budget principal

RESULTAT FONCT	DF	16 128 395,87
	RF	20 204 791,96
	Résultat de l'exercice 2023	4 076 396,09
	résultat antérieur reporté 002	5 007 805,10
	Résultat de clôture	9 084 201,19

RESULTAT INVEST	DI hors RAR et hors 001	8 663 677,06
	RI	11 823 513,79
	Résultat de l'exercice 2023	3 159 836,73
	résultat antérieur reporté 001 Dépenses	- 2 839 625,95
	Résultat de clôture	320 210,78
	RAR RECETTE	1 620 006,60
	RAR DEPENSE	4 699 013,51
	Bilan RAR	- 3 079 006,91
	RESULTAT GLOBAL CUMUL	- 2 758 796,13

Résultat d'investissement	320 210,78
Bilan RAR	- 3 079 006,91
Total deficit- Besoin de financement	- 2 758 796,13
Affectation de résultat (à mettre dans délib)	2 758 796,13
Excédent disponible 002	6 325 405,06

8 - Epargne brute/ nette et Capacité de désendettement de la ccbta Budget Principal

Au Compte administratif 2023 :

Capital restant dû siège : 17 996 558 € = A

Recettes réelles 2023 = 20 026 619 € Dépenses réelles 2023 : 15 293 623 €

Epargne brute = 4 729 996 € = B

Epargne nette = épargne brute – capital des emprunts = 3 151 972 €

Capacité de désendettement : A / B = 3.80 ans (sans prise en compte du résultat reporté année antérieure)

Au Budget Primitif 2024 :

Capital restant dû au 01/01/2024 : 17 996 558 € = A

dépenses réelles de fonctionnement hors autofinancement et amortissements = 16 405 332 €

recettes réelles de fonctionnement hors excédent reporté et recettes d'ordre = 20 385 834 €

Epargne brute : 3 980 502 € = B Epargne nette = 2 295 997 €

capacité prévisionnelle de désendettement = A / B = 4.52 années

9 - Analyse des ressources et charges :

Les budgets annexes SPANC, Très haut débit et Ports de plaisance équilibrent leur fonctionnement avec leurs recettes propres.

Le SPANC n'a pas d'investissement.

Le très haut débit assume ses propres investissements

Les Ports bénéficient de fonds de concours pour investissement depuis le budget principal, la charge financière est intégrée à cette analyse via ce budget principal .

Les budgets relatifs aux zones d'activité économiques sont des budgets de stock et ne rentrent pas en compte dans cette présentation simplifiée.

Le budget annexe environnement est scindé en deux parties :

Une consacrée aux déchets ménagers intégralement financée par la taxe ordures ménagères.

L'autre concerne la propreté urbaine financée à 100% par le budget principal tant en fonctionnement qu'en investissement , les flux financiers sont pris en compte par ce budget et intégrés par cette voie à cette analyse synthétique

Ressources :

Les produits sont les suivants :

C 70 / Produits du domaine : musées, camping-car, refacturation de frais :

177 535€ au CA et 162 000€ au BP

c/73 Impôts et taxes

Compensation CVAE, TH, TP et FPIC 7 646 107 € au CA et 7 653 237 € au BP

Impôts directs CFE essentiellement 5 130 345 € au CA et 5 250 000 € au BP

Taxe sur surfaces commerciales TASCOM , Impôts sur réseaux et énergie IFER et taxe de séjour (tourisme) 1 350 966 € au CA et 1 350 000 € au BP

Rappel de produits fiscaux 936 159 € au CA

c/74 dotations et participations

DGF 1 506 984 € au CA et 1 490 000 € au BP

Subventions de fonctionnement (OPAH, MFS ,PVD) 319 880 € et 200 000 € au BP

Compensation réforme TP, TH : 2 626 142€ au CA et 2 735 287 € au BP

C75 / autres produits :

Revenus des immeubles 229 950 € au CA et 229 000 € au BP

On constate une stabilité des produits entre le réalisé 2023 et le prévu 2024, prévisions prudentes de recettes sur 2024 en attendant la notification des produits définitifs par la DDFIP

Charges :

C/011 frais généraux :

Energie, contrats de prestations et sous-traitants ,entretien matériels, terrains, bâtiments , éclairage, publications, honoraires ... 1 693 862 € au CA et 2 050 089 € au BP

c/012 : frais de personnel

1 639 144 € au CA et 1 863 980 € au BP , recrutemensty pévsu pour logement économie, juridique et suivi convention globale avec la CAF

c/014 Reversements aux communes et FPIC

6 798 297 € au CA et 6 798 291 e au BP

c/023 autofinancement de l'investissement : 3 302 329 € au BP

c/042 amortissements

834 773 € au CA et 904 194 € au BP

C/65 autres charges

Versements SDIS, SCOT, Démoustication, symadrem , élus, office du tourisme , associations

2 841 427 € au CA et 2 949 064 € au BP

c/ 66 frais financiers

240 087 € au CA et 321 211 e au BP

c/67 charges du service PU et divers

2 060 806 € au CA et 2 417 597 € au BP (évolution des couts et renforcement des équipes de propreté urbaine)

10 - Investissement

La communauté-ne pratique pas les AP/CP

Principales opérations menées en 2023 et 2024

- OPAH Rénovation Urbaine subventions sur les 5 communes .
- cofinancement du pôle d'échange multimodal à Beaucaire
- voirie ZAE salicorne,
- subventions d'équipements versées aux budgets annexes
- création aire de camping car à vallabrègues
- vestiaires du stade à Bellegarde,
- Immeuble place Raymond VII : mise hors d'eau hors d'air en lien avec l'UDAP. Finalisation du programme et préparation lancement opération
- Château de Beaucaire travaux d'amélioration et mise en sécurité
- Via Rhôna Beaucaire Fourques
- préparation de la via Rhôna bellegarde st gilles /pont d'Espeyran en lien avec VNF le CD 30 et la commune de St Gilles avec pour objectif des travaux en fin 2024 .

- PCR et suite maîtrise d'œuvre Abbaye St Roman.
- Installation d'unités de production photovoltaïque sur les bâtiments communautaires selon possibilités techniques.
- préparation du dossier faisabilité Aire de camping-cars pour Fourques
- Contrat local salle de spectacles à Beaucaire, démolition dépollution puis si validation APS, lancement APD et DCE pour lancement appel d'offres
- Contrat local : voie sud , Place st Vincent et ilot de la cure à Jonquières st vincent
- Contrat local : opération efficacité énergétique à Fourques
- Contrat local : entrée Est et piste cyclable à bellegarde
- Aménagement du presbytère et des sanitaires du camping à Vallabrègues
- Préparation du projet de construction d'un local pour notre équipe OM/PU à Bellegarde
- Recyclerie communautaire
- Poursuite et amplification d'attribution de subventions pour mise aux normes assainissement non collectif, maintien à domicile, précarité énergétique, façades, circuits courts, commerces, immobilier d'entreprises, actions en lien avec OPAH RU avec une augmentation des crédits sur 2024 . ces actions concourent directement à l'amélioration du cadre de vie, des conditions de vie de nos concitoyens et au maintien et développement de l'activité économique .

...